

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ

ORDRE DU JOUR

- 1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2024**
- 2. BUDGETS PRIMITIFS 2025**
- 3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**
- 4. ACHAT DE TERRAINS**
- 5. VENTE DE PARCELLES A BATIR**
- 6. REMBOURSEMENT**
- 7. REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIERE**
- 8. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES**

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Philippe FOSSEPREZ, Denis DROUET, Éric JACQUEMIN, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Pascal BARBORIN, Danièle MAYOT, Emilie COUTY et Marie THILLY (présente jusqu'à 20 heures).

Étaient représentés :

Karine BRUGNON par Éric JACQUEMIN
Anne-Sophie ŒILLET par Delphine PERIN
Elodie KREBS par Emilie COUTY
Loïc TABOUREAUX par Pascal BARBORIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, **Delphine PERIN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal daté du 23 janvier 2025.

Une remarque de Pascal BARBORIN précisant qu'il était contre le projet de réhabilitation des places et de la traversée de Varennes mais pour son financement.

Vote : **POUR à l'unanimité**

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

BUDGET PRIMITIF 2025– FONCTIONNEMENT

Dépenses : 801901.46€

Recettes : 1563962.70€

Excédent de fonctionnement : 702061.24€

BUDGET PRIMITIF 2025– INVESTISSEMENT

Dépenses : 862909.55€

Recettes : 1363233.59€

Excédent d'investissement : 500324.04€

BUDGET PRIMITIF 2025– CAMPING - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 25213€

Recettes : 158981.03€

Excédent de fonctionnement : 133768.03€

Soit pour l'année 2024 : 11482.80€

BUDGET PRIMITIF 2025– CAMPING - INVESTISSEMENT

Dépenses : 0€

Recettes : 14884€

Excédent d'investissement : 14884€

BUDGET PRIMITIF 2025– MAISON MÉDICALE – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 16862.50€

Recettes : 359676.40€

Excédent de fonctionnement : 342813.90€

BUDGET PRIMITIF 2025– MAISON MÉDICALE - INVESTISSEMENT

Dépenses : 1007.41€

Recettes : 2049.09€

Excédent d'investissement : 1041.68€

SERVICE DES EAUX– FONCTIONNEMENT

Dépenses : 167153.06€

Recettes : 61593.54€

Déficit de fonctionnement : 105559.52€

SERVICE DES EAUX– INVESTISSEMENT

Dépenses : 25485.74€

Recettes : 33268.26€

Excédent d'investissement : 7782.52€

ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 89283.34€

Recettes : 71369.34€

Déficit de fonctionnement : 17914€

ASSAINISEMENT- INVESTISSEMENT

Dépenses : 17567€

Recettes : 249992.63€

Excédent d'investissement : 232425.63€

LOTISSEMENT LA REULETTE –
FONCTIONNEMENT

Dépenses : 0.17€

Recettes : 0.08€

Déficit de fonctionnement : 0.09€

LOTISSEMENT LA REULETTE –
INVESTISSEMENT

Dépenses : 222727.98€

Recettes : 0€

Déficit d'investissement : 222727.98€

BANQUE POSTALE – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 501.86€

Recettes : 102862.08€

Excédent de fonctionnement : 102300.22€

BANQUE POSTALE – INVESTISSEMENT

Dépenses : 0 €

Recettes : 11027.81€

Excédent d'investissement : 11027.81€

ESPACE FUNÉRAIRE - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 8631.84€

Recettes : 54752.32€

Excédent de fonctionnement : 46120.98€

ESPACE FUNÉRAIRE – INVESTISSEMENT

Dépenses : 7640.50€

Recettes : 23994.15€

Excédent d'investissement : 16353.65€

ZONE COMMERCIALE – FONCTIONNEMENT

Dépenses : 25412.75€

Recettes : 66741.44€

Excédent de fonctionnement : 41328.69€

ZONE COMMERCIALE – INVESTISSEMENT

Dépenses : 86683.37€

Recettes : 41329.09€

Déficit d'investissement : 45354.28€

Des prêts sont encore en cours notamment concernant le reboisement, l'achat et l'extension de la CTA, travaux AEP.

Concernant la CTA, les loyers couvrent le remboursement de ces prêts.

Vote : POUR à l'unanimité

2. BUDGETS PRIMITIFS 2025

Présentation du budget 2025 à l'équilibre.

Vote : POUR à l'unanimité

3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission s'est réunie, a étudié les demandes et a émis des propositions.

ASSOCIATIONS	Montant demandé en €	Montant proposé en €	Montant retenu en €	infos
Amicale des sapeurs pompiers	600	66	66	Concerne 2 jeunes varennois
Amis des arts de l'Argonne	200	78	78	
Nat Argonne		48	48	1 enfant 1 adulte
FC Varennes	400	411	411	12 jeunes 1 adulte
Les restos du cœur	600	600	600	
Lire en L'Aire	305 ou 500	305	305	
Oasis Gourmande	200	0	0	Travaux effectués à charge de la commune : dalle béton, mise en place du cabanon, arrivée d'eau, grillage et portail
Perchette Varennoise	300	231	231	7 jeunes
USAM	1000	1161	1161	27 jeunes 18 adultes
Les petits écoliers	300	300	300	
Les amis de Saint Antoine	250	250	250	

Certaines associations n'ont pas demandé de subventions cette année.

Vote : POUR à l'unanimité

4. Achat de terrains

- Monsieur Leclerc souhaite vendre ses terrains situés à La Vigne des Côte représentant une superficie de 2ha 67a 2ca, terrain en face du crédit agricole 1a80, Bâtiment rue des Juifs, Parcelles derrière le cimetière, ... et demande si la commune souhaite racheter.

Le conseil après discussions retient la proposition de 36000€ pour l'ensemble.

- Un autre terrain est proposé : parcelle n° 300 représentant une superficie de 509 m².
Prix d'achat proposé : 100€

Vote : POUR à l'unanimité

5. Vente de parcelles à bâtir

2 demandes d'achat :

- Parcelle n°779 à la Vigne des côtes pour maison d'habitation- 25° du m² (1003 m²)
- Parcelle n°0942 à la Reulette : construction d'une habitation principale pour une famille ayant 9 enfants + 1 à venir

Vote : POUR à l'unanimité

6. Remboursement

M et Mme FOSSEPREZ ont avancé des achats pour la mairie

Rideaux salle de Coworking 359€ TTC

Rideaux grande salle 712.60€

Luminaires grande salle 687€

Soit un total de 1758.60€

Remboursement de ces achats.

Vote : POUR à l'unanimité

7. Reprise de concessions cimetière

Echéance des reprises de concession

Délibération pour finaliser la reprise

Vote : POUR à l'unanimité

8. Questions diverses et informations diverses

Report de l'inauguration de l'école des Savoirs au 27 mai (décision du Préfet)

Le recensement a été effectué ; les chiffres doivent être communiqués fin 2025.

Dissolution du comité des fêtes- une réunion est organisée conjointement mairie-association les petits écoliers pour recréer un comité des fêtes. 5 à 6 personnes seraient déjà intéressées.

Camping : peinture intérieure du bloc sanitaire, coffrets extérieurs bloc 6 prises, revêtement de sol pour l'accueil, fenêtre à poser également dans l'accueil, chemin, carrelage douches femmes, séparateurs dans les bacs de lavage- modification sur une erreur de tarif.

Vente de bois sur pied : parcelles 13,14,27,28 pour 1872 m³ ainsi que la parcelle 33 pour 614 m³

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h15

La Secrétaire,
Delphine PERIN

Le Maire,
Philippe FOSSEPREZ